

FICHE ACTION

Intitulé de l'action : ACCUEIL DES SURVEILLANTS

Objectifs :

- Donner un cadre de fonctionnement avec des repères et des demandes précises;
- créer un esprit d'équipe de solidarité et de confiance;
- avoir des objectifs communs ;
- justifier les choix éducatifs de l'établissement et de la vie scolaire en particulier;
- donner des outils aux surveillants pour remplir leur mission;
- faire adhérer les surveillants à un projet de vie scolaire ou du moins à un projet éducatif;
- connaître l'établissement : les fonctions, les lieux...
- présenter le règlement intérieur.

Personnes concernées :

Responsable(s) : CPE

Nombre de participants : le ou les cpe, les surveillants ;

Déroulement : (fréquence des réunions, créneaux horaires, lieux...)

Réunion lors de la pré-rentée, si un surveillant arrive en cours d'année, l'accueil est fait individuellement.

Durée : entre une heure 30 et deux heures.

Description détaillée du projet : (un exemple de programme d'accueil est joint en annexe)

Lors de la pré-rentée une réunion entre cpe et surveillants (les aides-éducateurs peuvent y être associés en fonction de leur rôle) a lieu.

Chacun se présente puis le cpe se présente de façon plus précise en expliquant notamment pourquoi il a choisi d'exercer cette fonction et comment il souhaite l'investir. Il expose son cursus universitaire, ses motivations et ses choix éducatifs.

Ensuite une présentation de l'établissement est faite : géographie, population accueillie, structure pédagogique, présentation des différentes fonction ATOSS, intendant, chef d'établissement, adjoint...

Puis le cpe précise ce qu'il attend des surveillants, la façon dont il attend qu'ils exercent leur fonction : positionnement vis-à-vis des élèves, rôle éducatif, importance de la transmission des informations, statut de surveillant-étudiant, pouvoir travailler dans la confiance, donner une autonomie de fonctionnement, les responsabiliser dans leurs tâches, ce que peuvent et ce que ne peuvent pas leur demander les autres personnels....

L'emploi du temps : priorités, les contraintes, le "de préférence". Il est également donner des indices pour déceler les situations problèmes ou difficiles. L'intérêt de l'élève guidant nos choix : c'est par et pour lui que nous sommes là.

Au cours de cette réunion il est également précisé que le cpe attend de ses surveillants un regard critique sur son fonctionnement et qu'ils sont en droit de lui demander pourquoi il agit de telle façon plutôt qu'une autre, où sur quels critères ses décisions sont prises. Cela permet de se remettre en cause et de justifier son positionnement professionnel et de faire évoluer sa pratique. De plus la fonction de surveillant est mise en valeur car elle ne se limite pas à un rôle d'exécutant mais aussi de réflexion.

Réalisation finale (s'il y a lieu) : Un document mémoire est donné aux surveillants.

Bilan/évaluation :

Les surveillants sont responsables et présents (pas d'absentéisme). Ils sont des collaborateurs précieux qui collectent et transmettent de nombreuses informations importantes. Un esprit de solidarité est créé et le travail s'effectue dans la bonne humeur. Les élèves mais aussi les autres personnels perçoivent une cohésion dans l'équipe.

Une réunion est fixée avant ou après les vacances de toussaint afin de faire un bilan après 2 mois de fonctionnement. Cela permet un certain nombre de régulations et d'ajustements notamment finaliser les emplois du temps puisque la rentrée universitaire a eu lieu.